

Depuis plus de 18 mois, notre syndicat est mobilisé dans la défense de l'une de nos camarades, ancienne Secrétaire Départementale du **SNUDI-FO Guadeloupe**.

En effet, l'administration l'a suspendue à partir d'**accusations de parents** pendant quatre longs mois où elle s'est vue convoquée à un **premier Conseil de Discipline** pour **des faits de châtiments corporels portés sur élève**.

Des « on-dit » que nous avons contredits par la construction d'un **dossier en défense, de plus de 340 pages, établi à partir de documents et de témoignages** que l'administration a dédaignés en prenant **une sanction disciplinaire de déplacement d'office contre notre collègue**, sanction **annulée une première fois sur la forme en urgence** par le Tribunal Administratif de la Guadeloupe.

Après avoir exercé un **pourvoi qui a été rejeté par la Cour de cassation**, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français, l'administration a reconvoqué notre collègue à un **second Conseil de Discipline** qui s'est terminé de manière épique.

Aujourd'hui, le **SNUDI-FO 971** rend public **la décision de jugement sur le fond** du Tribunal Administratif :

« Aucun des châtiments corporels reprochés ne sont matériellement établis par les pièces et par les cris, dont le caractère intempestif n'est pas établi ne sont pas constitutifs d'une faute professionnelle. »

et qui ordonne que :

« la décision du 8 avril 2021 par laquelle la rectrice d'académie de Guadeloupe a prononcé à l'encontre (de notre collègue) une sanction de déplacement d'office, qui repose sur des faits non établis doit être annulée. »

C'est une victoire des hommes et des femmes LIBRES !

Nous tenions à remercier tous les acteurs **convaincus de l'innocence** de notre camarade, Parents d'élèves, Enseignants, AESH, Agents territoriaux, Psychologues scolaires, Conseillers pédagogiques et Supérieurs hiérarchiques qui par **leur courage** ont témoigné et ont permis de faire éclater **la vérité !**

C'est une victoire du syndicalisme LIBRE et INDÉPENDANT !

Nous remercions également notre fédération nationale, la **FNEC FP-FO** et notre syndicat national le **SNUDI-FO**, qui ont porté notre voix au ministère et ont assuré juridiquement la défense, représentée de manière active par l'**UD-FO Guadeloupe** en Conseil de Discipline et par le **Cabinet d'avocats TACITA** au Tribunal Administratif.

Et le plus important, c'est une victoire de la parole LIBRE de notre profession !

Isolée et exposée à un **fort risque psycho-social** pendant plus d'une année scolaire et demie, notre collègue, **Professeure des écoles** et militante syndicale **FORCE OUVRIÈRE** a survécu à la **vindictes populaire, brutale, ...** sans séquelles, nous l'espérons.

Il conviendra donc qu'à l'avenir **notre employeur prenne soin davantage du Personnel Enseignant avec toute la bienveillance qu'il mérite**, nous y veillerons avec notre fédération !

En ce mois de commémoration de la seconde abolition de l'esclavage, le **SNUDI-FO 971** rappelle à tous que des **hommes et des femmes** se sont levés à plusieurs reprises pour **s'émanciper** et **gagner leurs libertés ! Ces causes restent toujours d'actualité !**

Le **SNUDI-FO Guadeloupe** souhaite à toutes les mamans une **bonne Fête des Mères**, encore plus lorsqu'elles sont enseignantes, ... **libres** ... et **indépendantes !**

ANSANM NOU PLI FO !